



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier trésorier de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de L'Ascension a adopté, lors de sa séance tenue le 13 novembre 2023, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024.

QUE les jours de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

15 janvier	12 février
11 mars	8 avril
13 mai	10 juin
8 juillet	12 août
9 septembre	15 octobre
11 novembre	9 décembre

Les séances ordinaires du conseil se tiendront à la salle multifonction située à l'arrière du bâtiment de la bibliothèque au 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension, à compter de 19 h.

Donné à L'Ascension, ce 14 novembre 2023

Jean-Pierre Valiquette
Directeur général et
Greffier trésorier